

# MODULE 1: DROIT (112 HEURES - 2 SESSIONS DE 56 HEURES)

# PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG

Bulletin à retourner par mail à l'adresse suivante :

Service Formation Continue de l'Université Savoie Mont Blanc : Gohounon Rosine DELAILLE gohounon.delaille@univ-smb.fr / T +33(0)4 79 75 81 72 (Bourget-du-Lac)

**Aux nouveaux candidats DPLG :** Les candidats au DPLG ayant reçu le courrier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche leur indiquant les UF prescrites sont priés de transmettre ce document avec la démarche d'inscription aux modules.

Date: Du lundi 1er juin au mer. 10 juin 2026 (Droit Public) & du lundi 19 mai au mer. 28 mai 2025 (Droit Privé)

Lieu: Université Savoie Mont Blanc Campus de Jacob-Bellecombette

Rue Jean-Baptiste Richard, 73000 Jacob-Bellecombette

**Tarif:** 2 400 € (56h) / 4 800 € (2 x 56h) / **Financement individuel : NOUS CONSULTER** 

PARTICIPANT	
☐Mme ☐M / Nom:	Prénom :
Date de naissance ://	Lieu et pays de naissance :
Adresse :	
Code postal : Ville	:
Tél personnel :	Diplôme/Niveau :
Mail :	
Date d'entrée en stage OGE ://	<u></u>
Session de passage envisagée pour le mémoire	: 2025 2026 2027
EMPLOYEUR	
Raison sociale de l'employeur :	
N° SIRET :	Code APE ou NAF :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Personne représentant l'entreprise :	
Téléphone :	Mail :
FINANCEMENT	
Le montant est pris en charge par :	
$\square$ vous-même (financement individuel : nous c	consulter)  uotre entreprise
Dans ce dernier cas, précisez les coordonnées c	de l'opérateur de compétences - OPCO :
Nom de l'organisme :	
Personne en charge des dossiers :	
Tél· Mail·	

**ATTENTION**: en cas de demande de financement des frais de formation à un organisme tiers et dans l'hypothèse où celui-ci résilie, pour quelque motif que ce soit, la prise en charge accordée, l'intégralité des sommes dues devra être payée :

par l'entreprise qui a demandé l'inscription pour un de ses salariés,

<sup>•</sup> par le stagiaire, pour toute inscription au titre d'un congé individuel de formation.



### **MODULE 1: DROIT** (112 HEURES - 2 SESSIONS DE 56 HEURES)

# PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG

### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

#### INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité de l'entreprise.

Une convention est rédigée et envoyée à l'entreprise pour signature.

Après signature de la convention de formation professionnelle et exécution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

#### INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Le bulletin d'inscription est complété et signé par le stagiaire. Après réception du bulletin d'inscription, l'Université Savoie Mont Blanc vous transmettra un contrat individuel de formation. Après l'execution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

#### CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Le stagiaire doit fournir l'avis de prise en charge de l'organisme agréé et, s'il y a lieu, acquitter le complément lui incombant.

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour les inscriptions, un **engagement écrit est nécessaire** : aucune inscription ne sera prise par téléphone et seuls les bulletins d'inscription délivrés par l'Université Savoie Mont Blanc et dûment remplis seront considérés. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée (à concurrence du nombre de places disponibles). Un mail est envoyé à l'entreprise ou au stagiaire pour confirmation d'inscription.
- L'Université Savoie Mont Blanc se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, l'entreprise et/ou le stagiaire sont informés par écrit et remboursés des éventuels règlements.
- Huit jours avant l'ouverture du stage, il est envoyé à l'entreprise et au stagiaire une convocation précisant les dates et lieux des cours.

Le stagiaire atteste sur l'honneur être géomètre-expert stagiaire au moment de l'inscription (en application de l'article 2 de l'arrêté du 01/02/2011, « l'acquisition des unités de formation s'inscrit impérativement dans la période de stage »)

### ANNULATION, EMPECHEMENT OU ABSENCE

- Toute annulation d'inscription ne sera prise en compte que si elle parvient à l'adresse suivante :

Université Savoie Mont Blanc - Service Formation Continue Campus Scientifique, Bâtiment 12A, 73370 LE-BOURGET-DU-LAC

par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 8 jours avant la date d'ouverture du stage.

- En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, les frais de formation demeurent exigibles. La signature du bulletin de pré-inscription entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions d'inscription.

L'EMPLOYEUR (Date, signature, cachet)

**LE STAGIAIRE** (Date, signature)



# MODULE 2 : SCIENCE DE LA MESURE ET GÉOMATIQUE (112 HEURES)

# PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG

Bulletin à retourner par mail à l'adresse suivante :

Service Formation Continue de l'Université Savoie Mont Blanc : Gohounon Rosine DELAILLE gohounon.delaille@univ-smb.fr / T +33(0)4 79 75 81 72 (Bourget-du-Lac)

**Aux nouveaux candidats DPLG :** Les candidats au DPLG ayant reçu le courrier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche leur indiquant les UF prescrites sont priés de transmettre ce document avec la démarche d'inscription aux modules.

Date: Du lundi 09 au jeudi 26 Mars 2026

**Lieu:** Université Savoie Mont Blanc Campus du Bourget-du-Lac

Avenue du Lac d'Annecy, 73370 Le Bourget-du-Lac

Tarif: 4 800 € / Financement individuel : NOUS CONSULTER

□Mme □M / Nom:	Prénom	:	
Date de naissance :///	Lieu et pays de naissa	nce :	
Adresse :			
Code postal : V	ille :		
Tél personnel :	Diplôme/Niveau : _		
Mail :			
Date d'entrée en stage OGE :/	/		
Session de passage envisagée pour le mémo	oire : 2025	2026	2027
EMPLOYEUR			
Raison sociale de l'employeur :			
N° SIRET :		Code APE ou NAF :	
Adresse :			
Code postal :	Ville :		
Personne représentant l'entreprise :			
Téléphone :	Mail :		
FINANCEMENT			
Le montant est pris en charge par :			
ous-même (financement individuel : no	us consulter)	e entreprise	
Dans ce dernier cas, précisez les coordonné	es de l'opérateur de compéte	ences - OPCO :	
Nom de l'organisme :			
Adresse :			
Personne en charge des dossiers :			

ATTENTION : en cas de demande de financement des frais de formation à un organisme tiers et dans l'hypothèse où celui-ci résilie, pour quelque motif que ce soit, la prise en charge accordée, l'intégralité des sommes dues devra être payée :

\_ Mail :

par l'entreprise qui a demandé l'inscription pour un de ses salariés,

<sup>•</sup> par le stagiaire, pour toute inscription au titre d'un congé individuel de formation.



### MODULE 2 : SCIENCE DE LA MESURE ET GÉOMATIQUE (112 HEURES)

# PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG CONDITIONS D'INSCRIPTION

#### INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité de l'entreprise.

Une convention est rédigée et envoyée à l'entreprise pour signature.

Après signature de la convention de formation professionnelle et exécution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

### INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Le bulletin d'inscription est complété et signé par le stagiaire. Après réception du bulletin d'inscription, l'Université Savoie Mont Blanc vous transmettra un contrat individuel de formation. Après l'execution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

#### CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Le stagiaire doit fournir l'avis de prise en charge de l'organisme agréé et, s'il y a lieu, acquitter le complément lui incombant.

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour les inscriptions, un **engagement écrit est nécessaire** : aucune inscription ne sera prise par téléphone et seuls les bulletins d'inscription délivrés par l'Université Savoie Mont Blanc et dûment remplis seront considérés. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée (à concurrence du nombre de places disponibles). Un mail est envoyé à l'entreprise ou au stagiaire pour confirmation d'inscription.
- L'Université Savoie Mont Blanc se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, l'entreprise et/ou le stagiaire sont informés par écrit et remboursés des éventuels règlements.
- Huit jours avant l'ouverture du stage, il est envoyé à l'entreprise et au stagiaire une convocation précisant les dates et lieux des cours.

Le stagiaire atteste sur l'honneur être géomètre-expert stagiaire au moment de l'inscription (en application de l'article 2 de l'arrêté du 01/02/2011, « l'acquisition des unités de formation s'inscrit impérativement dans la période de stage »)

#### ANNULATION, EMPECHEMENT OU ABSENCE

- Toute annulation d'inscription ne sera prise en compte que si elle parvient à l'adresse suivante :

Université Savoie Mont Blanc - Service Formation Continue Campus Scientifique, Bâtiment 12A, 73370 LE-BOURGET-DU-LAC

par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 8 jours avant la date d'ouverture du stage.

- En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, les frais de formation demeurent exigibles. La signature du bulletin de pré-inscription entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions d'inscription.

L'EMPLOYEUR (	Date, signat	ture, cachet)
---------------	--------------	---------------

**LE STAGIAIRE** (Date, signature)



# MODULE 3A: AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (56 HEURES)

# PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG

Bulletin à retourner par mail à l'adresse suivante :

Service Formation Continue de l'Université Savoie Mont Blanc : Gohounon Rosine DELAILLE gohounon.delaille@univ-smb.fr / T +33(0)4 79 75 81 72 (Bourget-du-Lac)

**Aux nouveaux candidats DPLG :** Les candidats au DPLG ayant reçu le courrier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche leur indiquant les UF prescrites sont priés de transmettre ce document avec la démarche d'inscription aux modules.

Date: 2025 (date à préciser ultérieurement).

Lieu: Université Savoie Mont Blanc Campus du Bourget-du-Lac

Avenue du Lac d'Annecy, 73370 Le Bourget-du-Lac

Tarif: 2 400 € / Financement individuel: NOUS CONSULTER

PARTICIPANT    Mme	Prénom	:	
Date de naissance ://			
Adresse:			
Code postal :	Ville :		
Tél personnel :	Diplôme/Niveau : _		
Mail :			
Date d'entrée en stage OGE :/	/		
Session de passage envisagée pour le mém	noire: 2025	2026	2027
EMPLOYEUR			
Raison sociale de l'employeur :			
N° SIRET :		Code APE ou NAF :	
Adresse :			
Code postal :	Ville :		
Personne représentant l'entreprise :			
Téléphone :	Mail :		
FINANCEMENT			
Le montant est pris en charge par :			
$\square$ vous-même (financement individuel : no	ous consulter)	e entreprise	
Dans ce dernier cas, précisez les coordonne	ées de l'opérateur de compét	ences - OPCO :	
Nom de l'organisme :			
Adresse :			
Personne en charge des dossiers :			
Tél:	Mail :		

ATTENTION : en cas de demande de financement des frais de formation à un organisme tiers et dans l'hypothèse où celui-ci résilie, pour quelque motif que ce soit, la prise en charge accordée, l'intégralité des sommes dues devra être payée :

par l'entreprise qui a demandé l'inscription pour un de ses salariés,

<sup>•</sup> par le stagiaire, pour toute inscription au titre d'un congé individuel de formation.



# MODULE 3A: AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (56 HEURES)

# PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

#### INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité de l'entreprise.

Une convention est rédigée et envoyée à l'entreprise pour signature.

Après signature de la convention de formation professionnelle et exécution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

#### INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Le bulletin d'inscription est complété et signé par le stagiaire. Après réception du bulletin d'inscription, l'Université Savoie Mont Blanc vous transmettra un contrat individuel de formation. Après l'execution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

#### CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Le stagiaire doit fournir l'avis de prise en charge de l'organisme agréé et, s'il y a lieu, acquitter le complément lui incombant.

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour les inscriptions, un **engagement écrit est nécessaire** : aucune inscription ne sera prise par téléphone et seuls les bulletins d'inscription délivrés par l'Université Savoie Mont Blanc et dûment remplis seront considérés. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée (à concurrence du nombre de places disponibles). Un mail est envoyé à l'entreprise ou au stagiaire pour confirmation d'inscription.
- L'Université Savoie Mont Blanc se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, l'entreprise et/ou le stagiaire sont informés par écrit et remboursés des éventuels règlements.
- Huit jours avant l'ouverture du stage, il est envoyé à l'entreprise et au stagiaire une convocation précisant les dates et lieux des cours.

Le stagiaire atteste sur l'honneur être géomètre-expert stagiaire au moment de l'inscription (en application de l'article 2 de l'arrêté du 01/02/2011, « l'acquisition des unités de formation s'inscrit impérativement dans la période de stage »)

### ANNULATION, EMPECHEMENT OU ABSENCE

- Toute annulation d'inscription ne sera prise en compte que si elle parvient à l'adresse suivante :

Université Savoie Mont Blanc - Service Formation Continue Campus Scientifique, Bâtiment 12A, 73370 LE-BOURGET-DU-LAC

par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 8 jours avant la date d'ouverture du stage.

- En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, les frais de formation demeurent exigibles. La signature du bulletin de pré-inscription entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions d'inscription.

L'EMPLOYEUR (Date, signature, cachet)

**LE STAGIAIRE** (Date, signature)



# MODULE 3B: AMÉNAGEMENT DE LA PROPRIÉTÉ (56 HEURES)

# PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG

Bulletin à retourner par mail à l'adresse suivante :

Service Formation Continue de l'Université Savoie Mont Blanc : Gohounon Rosine DELAILLE gohounon.delaille@univ-smb.fr / T +33(0)479758172 (Bourget-du-Lac)

**Aux nouveaux candidats DPLG :** Les candidats au DPLG ayant reçu le courrier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche leur indiquant les UF prescrites sont priés de transmettre ce document avec la démarche d'inscription aux modules.

Date: du lundi 16 au mercredi 25 novembre 2026

Lieu: Université Savoie Mont Blanc Campus de Jacob-Bellecombette

Rue Jean-Baptiste Richard, 73000 Jacob-Bellecombette

Tarif: 2 400 € / Financement individuel: NOUS CONSULTER

□Mme □M / Nom:	F	Prénom :	
	M / Nom : Prénom :		
	/ Lieu et pays de		
Adresse :			
Code postal :	Ville :		
Tél personnel :	Diplôme/Ni	veau :	
Mail :			
Date d'entrée en stage OGE : _	/		
Session de passage envisagée	pour le mémoire : 2025	2026	2027
EMPLOYEUR			
Raison sociale de l'employeur	:		
N° SIRET :		Code APE ou NAF :	
Adresse :			
Code postal :	Ville :		
Personne représentant l'entrep	orise :		
Téléphone :	Mail :		
FINANCEMENT			
Le montant est pris en charge	par:		
	ndividuel : nous consulter)	□ votre entrenrise	
	es coordonnées l'opérateur de com		
·	·		
Adresse :	ers:		

**ATTENTION** : en cas de demande de financement des frais de formation à un organisme tiers et dans l'hypothèse où celui-ci résilie, pour quelque motif que ce soit, la prise en charge accordée, l'intégralité des sommes dues devra être payée :

par l'entreprise qui a demandé l'inscription pour un de ses salariés,

<sup>•</sup> par le stagiaire, pour toute inscription au titre d'un congé individuel de formation.



### MODULE 3B: AMÉNAGEMENT DE LA PROPRIÉTÉ (56 HEURES)

# PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

#### INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité de l'entreprise.

Une convention est rédigée et envoyée à l'entreprise pour signature.

Après signature de la convention de formation professionnelle et exécution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

#### INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Le bulletin d'inscription est complété et signé par le stagiaire. Après réception du bulletin d'inscription, l'Université Savoie Mont Blanc vous transmettra un contrat individuel de formation. Après l'execution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

#### CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Le stagiaire doit fournir l'avis de prise en charge de l'organisme agréé et, s'il y a lieu, acquitter le complément lui incombant.

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour les inscriptions, un **engagement écrit est nécessaire** : aucune inscription ne sera prise par téléphone et seuls les bulletins d'inscription délivrés par l'Université Savoie Mont Blanc et dûment remplis seront considérés. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée (à concurrence du nombre de places disponibles). Un mail est envoyé à l'entreprise ou au stagiaire pour confirmation d'inscription.
- L'Université Savoie Mont Blanc se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, l'entreprise et/ou le stagiaire sont informés par écrit et remboursés des éventuels règlements.
- Huit jours avant l'ouverture du stage, il est envoyé à l'entreprise et au stagiaire une convocation précisant les dates et lieux des cours.

Le stagiaire atteste sur l'honneur être géomètre-expert stagiaire au moment de l'inscription (en application de l'article 2 de l'arrêté du 01/02/2011, « l'acquisition des unités de formation s'inscrit impérativement dans la période de stage »)

### ANNULATION, EMPECHEMENT OU ABSENCE

- Toute annulation d'inscription ne sera prise en compte que si elle parvient à l'adresse suivante :

Université Savoie Mont Blanc - Service Formation Continue Campus Scientifique, Bâtiment 12A, 73370 LE-BOURGET-DU-LAC

par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 8 jours avant la date d'ouverture du stage.

- En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, les frais de formation demeurent exigibles. La signature du bulletin de pré-inscription entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions d'inscription.

L'EMPLOYEUR (Date, signature, cachet)

**LE STAGIAIRE** (Date, signature)



# MODULE D'ACCOMPAGNEMENT À LA CONCEPTION DU MÉMOIRE

# PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG

Bulletin à retourner par mail à l'adresse suivante :

Service Formation Continue de l'Université Savoie Mont Blanc : Gohounon Rosine DELAILLE gohounon.delaille@univ-smb.fr / T +33(0)4 79 75 81 72 (Bourget-du-Lac)

Date: nous consulter

**Lieu :** Université Savoie Mont Blanc Campus du Bourget-du-Lac

Avenue du Lac d'Annecy, 73370 Le Bourget-du-Lac

Tarif: 1200 € / Financement individuel: NOUS CONSULTER

		NT

□Mme □M / Nom: Pré	nom :			
Date de naissance :/ Lieu et pays de n	aissance :			
Adresse :				
Code postal : Ville :				
Tél personnel : Diplôme/Nive	au :			
Mail :				
Date d'entrée en stage OGE :/				
Session de passage envisagée pour le mémoire : 2025	2026 2027			
EMPLOYEUR				
Raison sociale de l'employeur :				
N° SIRET :	Code APE ou NAF :			
Adresse :				
Code postal : Ville :				
Personne représentant l'entreprise :				
Téléphone : Mail :				
FINANCEMENT				
Le montant est pris en charge par :				
$\square$ vous-même (financement individuel : nous consulter) $\square$	votre entreprise			
Dans ce dernier cas, précisez les coordonnées de l'opérateur de compétences - OPCO :				
Nom de l'organisme :				
Adresse :				
Personne en charge des dossiers :				
Tél : Mail :				

**ATTENTION**: en cas de demande de financement des frais de formation à un organisme tiers et dans l'hypothèse où celui-ci résilie, pour quelque motif que ce soit, la prise en charge accordée, l'intégralité des sommes dues devra être payée :

<sup>•</sup> par l'entreprise qui a demandé l'inscription pour un de ses salariés,

<sup>•</sup> par le stagiaire, pour toute inscription au titre d'un congé individuel de formation.



### MODULE D'ACCOMPAGNEMENT À LA CONCEPTION DU MÉMOIRE

# PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

#### INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité de l'entreprise.

Une convention est rédigée et envoyée à l'entreprise pour signature.

Après signature de la convention de formation professionnelle et exécution de la formation l'accompagnement est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

#### INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Le bulletin d'inscription est complété et signé par le stagiaire. Après réception du bulletin d'inscription, l'Université Savoie Mont Blanc vous transmettra un contrat individuel de formation. Après l'execution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

#### CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Le stagiaire doit fournir l'avis de prise en charge de l'organisme agréé et, s'il y a lieu, acquitter le complément lui incombant.

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour les inscriptions, un **engagement écrit est nécessaire** : aucune inscription ne sera prise par téléphone et seuls les bulletins d'inscription délivrés par l'Université Savoie Mont Blanc et dûment remplis seront considérés. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée (à concurrence du nombre de places disponibles). Un mail est envoyé à l'entreprise ou au stagiaire pour confirmation d'inscription.

Le stagiaire peut envisager cet accompagnement pendant sa période de stage ou à l'issue de celle-ci en fonction de la date de soutenance prévue.

#### ANNULATION, EMPECHEMENT OU ABSENCE

- Toute annulation d'inscription ne sera prise en compte que si elle parvient à l'adresse suivante :

Université Savoie Mont Blanc - Service Formation Continue Campus Scientifique, Bâtiment 12A, 73370 LE-BOURGET-DU-LAC

par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 8 jours avant la date d'ouverture du stage.

- En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, les frais d'accompagnement demeurent exigibles. La signature du bulletin de pré-inscription entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions d'inscription.

L'EMPLOYEUR (Date, signature, cachet)

**LE STAGIAIRE** (Date, signature)